

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 février 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 4, 5 et 6 février 2019**

**2019 V. 87** Vœu relatif au projet Europa City et à l'avenir des terres agricoles du Triangle de Gonesse.

-----

### **Le Conseil de Paris,**

En réponse au vœu déposé par le groupe des élu.e.s Génération.s,

Considérant les vœux présentés en Conseil de Paris sur ce sujet et les oppositions à ce projet exprimées par plusieurs groupes politiques ;

Considérant les avis divergents par les collectivités locales impactées directement par ce projet ;

Considérant la mobilisation citoyenne et l'intérêt des Grand-Parisiens pour ce projet ;

Considérant l'aspect métropolitain et régional de ce projet d'envergure ;

Considérant la nécessaire coordination des acteurs à l'échelle du Grand Paris concernant l'avenir des terres agricoles et leur préservation ;

Considérant les conclusions de l'enquête publique désapprouvant la révision du PLU de Gonesse pour des motifs environnementaux ;

Considérant l'annulation de l'arrêté préfectoral créant la ZAC du Triangle de Gonesse, et l'appel en cours ;

Considérant la perte importante de terres agricoles dans la dernière décennie en Ile de France ;

Considérant la demande croissante des Parisien.ne.s en faveur d'une alimentation de qualité et de proximité ;

Considérant la volonté de la Ville de Paris de favoriser les circuits courts ;

Considérant le potentiel agricole du Triangle de Gonesse ;

Considérant les orientations affichées tant par la Métropole du Grand Paris que la Région Ile de France dans ses documents stratégiques en matière de lutte contre le dérèglement climatique et d'aménagement du territoire ;

Considérant qu'en l'état et à cette étape il n'apparaît pas que le projet réponde à ces orientations et objectifs,

Sur proposition de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que soit organisé un débat sur le projet Europa City dans les instances adéquates telles que la Métropole du Grand Paris et la Région Île-de-France sur la base des considérants précédents, afin que les groupes politiques puissent s'exprimer sur l'opportunité de ce projet et entendre l'avis des collectivités locales impactées par ce projet.